

Chambre à ce sujet, mais les députés n'ont pu tirer d'eux aucune assurance du contraire. On m'apprend en outre que le Conseil de développement de la région de l'Atlantique, qui rend compte au ministre, étudie cette importante question.

Pour terminer, je dirai que nous regrettons que le ministre n'ait pas révisé du tout au tout la notion de région désignée ainsi que son application d'un bout à l'autre du pays, car nous croyons que cela va à l'encontre de l'objectif de la politique du gouvernement, soit l'élimination des disparités régionales.

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le ministre d'avoir eu l'obligeance de fournir au préalable aux porte-parole de l'opposition une copie de ses observations. La première n'est pas exacte, car il dit que:

... à la suite de consultations avec les gouvernements provinciaux, le gouverneur en conseil a décidé que les régions actuellement désignées ... continueront de l'être ...

Le cabinet a rendu le 30 mars une décision selon laquelle les régions continueront d'être désignées comme elles le sont actuellement jusqu'à la fin de 1973. Les régions désignées à l'heure actuelle ayant été établies au milieu de l'année 1969, cette décision est donc en vigueur depuis près de trois ans. Le gouvernement avait prévu une révision et avait fixé au 30 juin de cette année la date d'expiration de ce programme. On nous dit maintenant qu'il n'y aura aucune modification; c'est donc la preuve que le programme a échoué. Les provinces seront sûrement déçues de constater qu'on n'a pas changé les bornes. On a déjà engagé la somme de 250 millions de dollars, dont une grande partie reste à dépenser, et les engagements s'accroissent, mais les subventions seront versées comme d'habitude pendant les 18 prochains mois.

En outre, il n'y a aucun changement de politique en ce qui concerne les subventions aux sociétés sous contrôle étranger. Nous aurions pu nous attendre à quelque changement en fonction du bill C-201. Pourquoi une société sous contrôle étranger voudrait-elle prendre en charge une entreprise canadienne si elle peut obtenir ce genre de subvention à l'industrie pour étendre ses opérations actuelles ou ouvrir une nouvelle succursale au Canada? De plus, ces sociétés ont plus de la moitié du pays où elles peuvent choisir de s'installer. Le gouvernement devrait se rappeler que l'Ontario abandonne son programme de prêts non remboursables aux sociétés étrangères parce qu'il n'est pas satisfaisant.

Le comité a étudié à fond le programme, dont l'exécution pose une foule de problèmes. Le ministre a permis qu'il serve à la réalisation d'objectifs à court terme. Aucun programme d'appréciation n'a été établi, même si le ministre a dit l'an dernier qu'il s'occupait d'en instituer un. Il nous le faut absolument et sans tarder.

C'est ce que signale l'éditorialiste du *Star* de Montréal, numéro du 6 juin.

Le programme est donc mûr pour une réévaluation en profondeur. En effet, il est trop coûteux et les besoins de l'expansion régionale sont trop pressants pour que les politiques soient acceptées aveuglément.

Au moment de l'examen en comité, j'ai soulevé la question de la légitimité des subventions, étant donné les dispositions de l'article 7 de la loi qui s'énonce en partie comme il suit: «L'attribution d'une subvention au développement ne peut être autorisée ... si, ... a) il est probable que l'établissement serait implanté, agrandi ou modernisé, sans l'attribution d'une telle subvention.» Deux sous-

ministres ont dit que les subventions auraient probablement pour effet d'accélérer les décisions plutôt que de susciter une décision négative. Pourtant, le ministre nous a dit qu'il n'avait pas obtenu du ministre de la Justice de motivation juridique quant à la question de savoir si des subventions peuvent être accordées dans ces conditions, et il ne s'est pas engagé à en obtenir.

En somme, monsieur l'Orateur, les disparités régionales doivent, à notre avis, être éliminées. Les Canadiens de toutes les régions du pays ont le droit de jouir de la prospérité nationale. Dans son programme, le gouvernement accorde beaucoup d'importance à ces subventions gratuites qui se chiffrent présentement à un quart de milliard de dollars. Dans son programme, le gouvernement n'a pas su choisir ce qui était le plus important. Le contribuable en a assez de verser de l'argent aux industriels sans résultat. Tout le programme a besoin d'être révisé en profondeur.

Il faut élaborer un nouveau programme prévoyant l'intervention directe de l'État afin d'établir les éléments essentiels d'une stratégie industrielle dans chaque région, une révision de la structure des impôts des sociétés, reflet du coût social véritable, du choix des emplacements de l'industrie, un programme d'infrastructure sérieusement projeté et coordonné à l'expansion industrielle; il doit de plus y avoir consultation et collaboration actives avec les provinces et les groupes et organismes locaux pour remplacer les consultations plus ou moins sérieuses dont le ministre vient de parler.

Finalement, monsieur l'Orateur, où en sont les autres programmes qu'à mon avis nous pouvons tous approuver, par exemple, le programme multiplex dont on a déjà parlé et le programme concernant le centre des services agricoles? Ces sortes de programmes ont certes besoin d'un autre genre de priorité que celle qui leur a été donnée.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, on me permettra de féliciter l'honorable ministre de la déclaration qu'il vient de faire, à savoir qu'on a «décidé de désigner pour une période supplémentaire de 12 à 18 mois les régions présentement désignées, aux fins de la Loi des subventions au développement régional». J'aurais préféré recevoir son communiqué plus tôt, mais il vient d'être déposé sur mon bureau. Je le regrette, car j'aurais eu bien des remarques à faire à ce sujet.

Le ministre a également déclaré, et je cite:

Les régions désignées en janvier 1971 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1972 continueront de l'être pendant 12 autres mois, soit jusqu'au mois de juillet 1973. Ces régions comprennent le sud-ouest du Québec et certains secteurs de l'est de l'Ontario.

Monsieur l'Orateur, on me dira peut-être que je fais un peu d'esprit de clocher, mais je pense toujours à la région de Saguenay-Lac Saint-Jean. Je félicite le ministre des projets qui ont été exécutés dans ce secteur, et particulièrement dans la circonscription de Roberval, parce que les gens sont satisfaits des programmes qui ont été préparés, même s'ils sont mécontents de la manière dont ils ont été annoncés. Et j'avertis le ministre de ne plus utiliser l'annonce de ces programmes comme un tremplin politique, comme j'ai pu le constater à l'occasion des deux dernières présentations, alors qu'on était en présence d'une vraie organisation libérale et que les gens disaient que c'était «patronné» par le parti ministériel.